



LE VIRUS

Les agents responsables du syndrome mycoplasmique peuvent être répartis en deux groupes.

- D'une part, *Mycoplasma agalactiae* (Ma) ;
- D'autre part, les mycoplasmes du "groupe mycoides" : *Mycoplasma mycoides*, *Mycoplasma capricolum* et *Mycoplasma putrefaciens*

M. agalactiae est isolé préférentiellement chez les ovins, et ceux du "groupe mycoides" le plus souvent chez les caprins

TRANSMISSION

Le portage auriculaire de mycoplasmes est une caractéristique propre aux caprins.

La voie mammaire peut être considérée comme la principale voie de contamination des femelles traites. Les autres voies possibles sont la voie orale (jeunes), la voie respiratoire et la voie oculaire. Elles sont favorisées par la promiscuité.

La transmission est directe, à partir d'animaux excréteurs (malades ou asymptomatiques) pour les formes respiratoires, et indirecte en particulier via la traite.

Les jeunes se contaminent généralement par voie orale, par ingestion de colostrum ou de lait infecté.

L'infection d'élevages indemnes se fait généralement suite à l'introduction d'animaux porteurs. La rapidité et l'intensité de la maladie dépendent du stade physiologique et de l'immunité du troupeau, ainsi que de facteurs environnementaux (stress divers).

SYMPTÔMES

Les quatre espèces de mycoplasmes provoquent des symptômes comparables. Les signes sont variables allant de formes sévères à subcliniques.

Les symptômes concernent la mamelle (chute de lactation, mammites), les articulations (polyarthrites provoquant des boiteries) et les poumons (pleuropneumonie). Des signes oculaires (opacification de la cornée) et des avortement peuvent également se produire.

Les signes sont parfois précédés d'un syndrome fébrile.

L'évolution de la maladie est liée à la présence de porteurs asymptomatiques.



DIAGNOSTIC

Il est possible de rechercher des anticorps par méthode Elisa, sur sérum et lait de tank.

La technique qui permet de détecter la présence de mycoplasme est la PCR. Les prélèvements varient selon les symptômes : lait (individuel ou de tank) prélevé aseptiquement (valable même en l'absence de symptômes mammaires) ; articulations (ou, pour les chevreaux, le membre entier) ; poumons ; écouvillonnages des culs-de-sac conjonctivaux (en cas de kératoconjunctivite) ou des conduits auditifs externes (dépistage des porteurs).

METHODES DE LUTTE

En cas de contamination, plusieurs mesures doivent être prises :

- Traitement antibiotique (macrolides) de tous les malades voir de tout le troupeau, par voie générale, et éventuellement par voie mammaire.
- Traitement antibiotique systématique au tarissement.
- Réforme des animaux les plus atteints.
- Instauration d'un ordre de traite (animaux infectés en dernier).
- Désinfection des trayons après la traite.
- Séparation des futurs reproducteurs dès la naissance et distribution de colostrum thermisé (à 56 °C pendant vingt minutes).
- Vérification du matériel de traite (contrôle de la machine à traire, changement des manchons trayeurs)
- Amélioration des mesures générales d'hygiène de l'élevage (nettoyage et désinfection).

Pour un troupeau a priori indemne, il peut être recommandé, lors d'achat d'animaux, d'évaluer le statut sanitaire du troupeau du vendeur par une recherche de mycoplasme sur du lait de tank.